

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**DÉMOLITION D'UNE CHEMINÉE
APPARTENANT À L'ANCIEN SITE INDUSTRIEL VENATOR
SAMEDI 25 MARS 2023 - CALAIS**

Arras, le 23 mars 2023

Auparavant implantée rue des Garennes à Calais, la société Venator a cessé son activité sur ce site en 2017. Dans le cadre de la démolition du site initiée en février 2020 et qui devrait s'achever en juin 2023, la démolition d'une ancienne cheminée industrielle sera effectuée **le samedi 25 mars 2023 après-midi**.

Afin de s'assurer que cette opération se déroule dans les meilleures conditions possibles, un poste de commandement opérationnel présidé par Véronique DEPREZ-BOUDIER, sous-préfète de l'arrondissement de Calais, sera activé dès 13h30 à la sous-préfecture de Calais. Il réunira les principaux services et partenaires concernés.

Les riverains seront prévenus en amont de l'opération et seront de nouveau informés le jour même grâce au retentissement d'une alarme spécifique. La population est invitée à :

- ne pas pénétrer dans le périmètre de l'opération (rayon de 275 mètres autour de la cheminée – aucune habitation n'est recensée dans le périmètre.)
- respecter les restrictions de circulation et de stationnement (cf documents en PJ)
- ne pas encombrer d'appels les forces de sécurité et de secours

A noter qu'une zone d'interdiction de survol à titre temporaire (d'un rayon de 500 mètres et d'une hauteur de 500 mètres) sera également mise en œuvre le samedi 25 mars 2023 de 13h30 à 18h dans le cadre de cette opération.

Pour des questions de sécurité, **cet événement ne sera pas ouvert à la presse.**